

Journal de campagne de l'UDC Vaud n°1 – 03.02.2017



LA RIE III, UNE REFORME GARANTE DE NOTRE ATTRACTIVITE, DE NOS EMPLOIS ET PROFITABLE AUX PME

par Jacques Nicolet, conseiller national, président UDC Vaud, candidat au Conseil d'Etat

Cette réforme mettra à disposition des cantons des outils permettant d'assurer une attractivité fiscale à toutes les entreprises car elle garantit une imposition identique pour les PME et les grandes entreprises. Près de 90% des Vaudoises et des Vaudois ont soutenu le paquet cantonal de cette réforme le 28 février 2016. Ce dernier, qui est le fruit d'un consensus interpartis, est un paquet équilibré. Mais il est menacé en cas de refus de la réforme fédérale sur laquelle nous votons le 12 février prochain.

L'impôt fédéral direct payé par les entreprises a progressé d'un montant de 2 milliards en 1990 à plus de 10 milliards aujourd'hui. La moitié de ce montant est payé par des entreprises au bénéfice d'un régime particulier. Ces quelque 24'000 entreprises assurent plus de 150'000 emplois en Suisse, il est donc nécessaire de conserver ces entreprises dans notre pays ainsi que les emplois et les recettes fiscales qu'elles génèrent.

Alors que ces grandes entreprises bénéficient aujourd'hui de régimes fiscaux particuliers, elles seront à l'avenir taxées de la même façon que nos PME, qui elles verront donc leurs impôts baisser. Dans le canton de Vaud, le taux fiscal actuellement appliqué sur le bénéfice de nos PME est de 22% baissera à 13.79% grâce à la RIE III. Cette différence permettra aux entreprises de l'injecter dans des investissements, de l'innovation et de l'emploi.

Les arguments évoquant des cadeaux fiscaux aux multinationales et des hausses d'impôts pour les contribuables sont trompeurs et mensongers. En réalité, c'est l'incertitude fiscale et juridique qui régnera en cas de refus de la RIE III qui aura des effets pervers. En effet, une grande entreprise ne sachant pas à quoi s'en tenir pourrait décider de délocaliser ses activités. Ainsi, des centaines voire des milliers d'emplois directs seraient perdus, des centaines d'emplois indirects seraient menacés et tous les impôts payés par les emplois de ces personnes passeront également aux oubliettes.

Cette réforme permettra aux PME de préserver durablement leurs activités, garantes d'emplois et de valeurs ajoutées locales. Elle permettra aussi aux cantons, à l'instar du canton de Vaud qui a accepté la RIE III cantonale à près de 90% des votants, d'adapter leur fiscalité tout en procédant à d'importants aménagements sociaux profitables à toutes et tous.

La compétitivité, l'attractivité, la recherche et les emplois seront les vrais bénéficiaires de cette réforme.

Pour moi, c'est un OUI serein, convaincu et responsable pour la RIE III que je vais glisser dans l'urne le 12 février prochain.